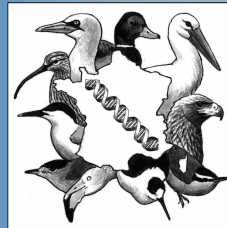


En direct de la CAF

Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française en 2004-2005



Commission de l'Avifaune Française

Ce rapport de la Commission de l'Avifaune Française (CAF), le dixième publié, couvre les années 2004 et 2005. Il concerne quelques modifications de statut (nom vernaculaire, rang taxonomique) et l'inscription de taxons dans les différentes catégories de la Liste des oiseaux de France, comme à l'habitude, mais aussi la révision de nombreuses données anciennes. La CAF a cherché à rassembler le maximum d'informations sur les espèces ayant fait l'objet d'au plus trois mentions en France, avant la création du CHN, pour faire valider l'identification par le CHN quand cela n'avait pas déjà été fait, et pour vérifier la validité de la place de ces espèces sur la Liste des oiseaux de France. Ainsi, beaucoup d'efforts et de collaborations ont été engagés pour retrouver des spécimens anciens dans des collections privées ou dans des muséums d'histoire naturelle, afin d'obtenir des documents photographiques ou des informations

biométriques permettant de confirmer l'identification, et des informations précises sur les conditions de capture afin d'entériner ou non l'inscription de ces espèces sur la Liste des oiseaux de France.

CHANGEMENT DE NOM VERNACULAIRE

Traquet kurde *Oenanthe xanthopyrmya* (monotypique)

Suite à l'attribution d'un statut spécifique au Traquet de Perse *Oenanthe chrysopygia*, il apparaît inadapte de garder le nom de Traquet à queue rousse pour la forme anciennement nominale (*xanthopyrmya*), qui est celle qui ne présente pas de coloration rousse sur la queue. Il est donc préférable de changer le nom vernaculaire de cette espèce pour éviter toute confusion future entre *xanthopyrmya* et *chrysopygia*. Le Traquet à queue

rousse devient donc le Traquet kurde, en raison de la zone géographique où il se reproduit : du sud-est de la Turquie jusqu'au Kurdistan iranien. Le Traquet de Perse niche de la zone transcaucasienne jusqu'à l'ouest du Pakistan.

TAXONS ÉLEVÉS AU RANG D'ESPÈCE

Dans les recommandations taxonomiques faites par l'AERC TAC (2003), le cas des macreuses était resté en suspens, car même si quatre des cinq organismes experts avaient approuvé les changements taxonomiques, Martin Collinson (Grande-Bretagne) souhaitait terminer un travail engagé sur ces espèces avant de communiquer l'avis du *British Ornithologists Union Records Committee's Taxonomic Subcommittee* (BOURC TSC). La position du BOURC TSC vient d'être publiée officiellement (Sangster *et al.* 2005), et l'on peut donc considérer que les cinq membres de l'AERC TAC ont voté en faveur de la séparation de la Macreuse noire et de la Macreuse brune en deux espèces chacune, conformément aux règles de fonctionnement des recommandations de l'AERC TAC. Il nous est apparu judicieux d'officialiser ce changement dès maintenant avec l'acceptation récente d'une donnée française ancienne de Macreuse à ailes blanches *Melanitta deglandi* (voir plus loin). La CAF anticipe ici la publication des prochaines recommandations de l'AERC TAC en considérant les taxons suivants comme des espèces à part entière.

Macreuse noire *Melanitta nigra* (monotypique) et **Macreuse à bec jaune** *Melanitta americana* (monotypique)

Les mâles de ces deux taxons diffèrent par la forme de leur bec et l'étendue de la coloration jaune sur celui-ci. La forme de la narine est également différente chez les deux taxons. Les cris de parade des mâles montrent des différences notables (Sangster *et al.* 2005). Si un éventuel chevauchement de leurs aires de reproduction n'est pas connu, les populations de ces deux taxons se rencontrent dans la basse vallée de la rivière Lena en Sibérie (Madge & Burn 1988), et aucun individu intermédiaire n'est connu. Les deux espèces sont inscrites en catégorie A de la Liste des oiseaux de France.

Macreuse brune *Melanitta fusca* (monotypique) et **Macreuse à ailes blanches** *Melanitta deglandi* (polytypique : *M. d. deglandi* incluant '*dixonii*' et *M. d. stejnegeri*)

La Macreuse brune niche en Scandinavie, en Russie occidentale et dans le Caucase. *M. deglandi deglandi* niche en Amérique du Nord, *stejnegeri* en Sibérie. Il n'y a pas de zone de sympatrie connue, et aucun oiseau intermédiaire n'est répertorié. Les mâles des deux espèces sont aisément séparés par la forme et la coloration de leur bec. Tous les classes d'âge et de sexe de *fusca* peuvent être distinguées de *deglandi* et *stejnegeri*, sur la base de la forme des contours emplumés à la base du bec (Garner 1999, Garner *et al.* 2004). Les mâles *fusca* et *deglandi* diffèrent par la structure de leur trachée et leurs cris de parade (Sangster *et al.* 2005). Le croissant blanc visible à l'arrière de l'œil des mâles est plus réduit chez *fusca* que chez les deux autres taxons. Un statut spécifique pour *stejnegeri* pourrait être envisagé quand des comparaisons acoustiques seront disponibles entre ce taxon et *deglandi*. La Macreuse brune est inscrite en catégorie A, la Macreuse à ailes blanches en catégorie B (V. plus loin).

NOUVEAUX TAXONS EN CATÉGORIE A

Sterne royale *Sterna maxima*

Un individu de cette espèce a été observé et photographié le 9 juillet 2004 sur la Réserve naturelle du Banc d'Arguin, commune de La Teste-de-Buch, Gironde. Il existe plusieurs données européennes de la Sterne royale, concernant des oiseaux africains (qui remontent classiquement jusqu'au Maroc et se montrent parfois dans le sud de l'Espagne et en Catalogne) et néarctique (un oiseau bagué outre-Atlantique observé au Royaume-Uni en novembre 1979). Ici, la sous-espèce impliquée n'a pu être déterminée avec certitude. Le Banc d'Arguin est sans conteste le site français qui accueille le plus souvent des sternes égarées, de par l'attractivité de son importante colonie de Sternes caugeks *Sterna sandvicensis*. Une Sterne royale n'y est donc pas inattendue, et la CAF a placé cette espèce en catégorie A de la Liste des oiseaux de France.



1. Traquet de Perse
Oenanthe chrysopygia,
Sultanat d'Oman,
novembre 2004
(Aurélien Audevard).
Red-tailed Wheatear.

Martinet ramoneur *Chaetura pelagica*

Un individu a été observé les 30 et 31 octobre 2005 sur l'île de Sein, Finistère. Avec la traversée rapide de l'océan Atlantique par une tempête tropicale issue de l'ouragan *Wilma* fin octobre 2005, plus d'une centaine de Martinets ramoneurs ont été observés aux Açores dès le 28 octobre, et quelques individus ont été poussés vers l'Europe continentale et découverts quelques jours plus tard en Irlande et au Royaume-Uni, et sept aux îles Canaries (Demey 2006). L'observation française se place parfaitement dans ce contexte d'arrivée exceptionnelle de cette espèce en Europe.

Gobemouche à demi-collier *Ficedula semitorquata*

Un mâle de 1^{er} été a été capturé, bagué et photographié le 17 avril 2004 sur l'île de Porquerolles, commune d'Hyères, dans le Var. L'arrivée de cet oiseau a eu lieu lors d'un afflux sans précédent de Gobemouches à collier *F. albicollis* dans le sud de la France (Gonin & Zucca 2005), avec un fort régime de vents d'est. De plus, les gobemouches sont rares en captivité. Ce contexte météorologique, l'afflux important simultané de Gobemouches à collier, la date (en accord avec la chronologie de la migration pré-nuptiale de l'espèce) et le lieu de capture ont conduit la CAF à placer cette espèce en catégorie A.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* de la sous-espèce *samamisticus*

Hope Jones & Swift (1959) rapportent la capture le 5 avril 1959, à Beauduc en Camargue, d'un mâle adulte de la sous-espèce *samamisticus*. Leur publication comporte une description de l'oiseau, qui a permis au CHN de valider son identification. La CAF a placé ce taxon en catégorie A. Cette donnée était déjà citée par Dubois *et al.* (2001).

Pouillot à pattes sombres *Phylloscopus trochiloides plumbeitarsus*

Un individu de cette sous-espèce a été observé et photographié le 26 octobre 2004 sur l'île de Sein, Finistère. Cette sous-espèce a déjà fait l'objet d'observations automnales en Europe de l'Ouest, par exemple en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Dans le Paléarctique occidental, deux autres sous-

espèces se reproduisent : *viridanus* au nord-est de l'Europe, et *nitidus* dans la région du Caucase. Ces deux sous-espèces sont également inscrites en catégorie A de la Liste des oiseaux de France.

Hypolaïs rama *Hippolaïs rama*

Un individu de cette espèce a été observé le 13 octobre 2000 sur l'île d'Ouessant, Finistère. Il s'agit de la première donnée française de ce taxon récemment élevé au rang d'espèce (Jiguet & la CAF 2004), puisque toutes les observations antérieures se rapportaient à l'Hypolaïs bottée *H. caligata*. L'Hypolaïs rama niche en Asie centrale, principalement au sud de l'aire de reproduction de l'Hypolaïs bottée, qui s'étend en Eurasie centrale de la Finlande jusqu'en Chine. Elle hiverne dans le sous-continent Indien. Il existe d'autres données automnales d'Hypolaïs rama en Europe.

Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* de la sous-espèce *albistriata*

Un individu a été observé du 20 au 25 avril 2004 sur l'île d'Ouessant, Finistère. À la même période (avril-mai 2004), 14 Fauvettes passerinettes ont été notées en Grande-Bretagne, dont plusieurs individus de la sous-espèce orientale *albistriata*. Deux autres données de l'année 2005, dont deux oiseaux capturés à Porquerolles, Var, les 25 avril et 9 mai, sont en cours de validation par le Comité d'Homologation National. Cette sous-espèce se reproduit dans le sud-est de l'Europe, du nord-est de l'Italie jusqu'en Turquie. Les mâles adultes montrent une large moustache blanche et des parties inférieures de coloration brique intense mais réduite à la poitrine et aux flancs, ainsi que des parties supérieures plus grises.

MODIFICATION EN CATÉGORIE A**Fauvette naine/du désert** *Sylvia nana/deserti*

Suite à l'acceptation d'un statut spécifique pour la Fauvette du désert, le CHN a examiné la description de l'oiseau vu en Camargue le 16 mai 1971 (Ertel & Ertel 1972). Le taxon concerné n'a pu être déterminé avec certitude, la Fauvette naine est donc retirée de la liste française. Cette donnée apparaît désormais comme *Sylvia nana/deserti* en catégorie A de la Liste des oiseaux de France.



2. Hypolaïs rama *Hippolaïs rama*, Kanshengel, Kazakhstan, mai 2003 (Aurélien Audevard). *Syke's Warbler*.

NOUVELLES ESPÈCES EN CATÉGORIE B**Macreuse à ailes blanches** *Melanitta deglandi* de la sous-espèce *stejnegeri*

La collection Marmottan du muséum national d'histoire naturelle de Paris comprend un spécimen de ce taxon, identifié comme Macreuse brune *M. fusca* à l'origine. Le socle du spécimen et le catalogue de cette collection (Ménégaux 1911-1912) signalent cet oiseau comme Macreuse brune '*Oidemia fusca*', oiseau capturé le 4 décembre 1886 au Crotoy dans la Somme. Que cet oiseau ait été rapporté comme *fusca* n'est pas étonnant quand on sait que *stejnegeri* n'était pas encore décrite quand cet oiseau a été capturé (ce taxon a été décrit en 1887). Le numéro du spécimen dans le catalogue général du muséum est CG 1888-3821. Il n'y a pas lieu de considérer l'origine de ce spécimen comme douteuse, ni d'envisager une fraude d'étiquetage. La collection Marmottan comprend par ailleurs de nombreux spécimens d'espèces rares dont l'occurrence en France a été largement prouvée. L'identification de cette macreuse a été validée par le CHN, et la CAF a inscrit ce

taxon en catégorie B. Cette donnée représente la première mention pour le Paléarctique occidental, où il y a deux données récentes de mâles adultes : du 27 mai au 8 juin 1996 en Finlande (Lindroos 1997), et de début avril au 2 mai 2003 en Islande (Garner *et al.* 2004). Une note sur cette première mention est en préparation.

Traquet à tête blanche *Oenanthe leucopyga*

Un spécimen de cette espèce a été trouvé dans les collections du *Yorkshire Museum of Natural History* (Royaume-Uni) avec une étiquette portant la mention « *Süd Frankreich* » et la date du 21 avril 1884, signalant qu'il s'agit d'un mâle. L'oiseau avait été identifié comme Traquet rieur *Oenanthe leucura*. La nouvelle identification comme Traquet à tête blanche a été validée par le CHN, mais l'espèce avait été placée dans la liste des espèces citées mais non admises par la CAF en 1996. Il convient toutefois de considérer qu'il y a 12 autres données européennes : Malte, 18 avril 1872 ; Chypre, 6 observations de février à mai ; Espagne, Canaries, 10 janvier 2005 ; Portugal, 25 mars 2001 ; Royaume-Uni, du 1^{er} au 5 juin 1982 ; Allemagne, du 9 au 13 mai 1986 (placé en catégorie D) ; Croatie, du 1^{er} au 4 août 2001 (Anonyme 1989, 1994, Bannerman & Bannerman 1971, Brown 1986, Elias *et al.* 2005, Gantlett 2000, 2001, 2002, Lewington *et al.* 1991, Muzinic 2002, Smit & Keizer 2005, Sorace 1996, Sultana & Gauci 1982, Tipper & Beale 2002, Valverde 1978). Il y a donc 10 arrivées printanières, une observation en août, et une en janvier. L'individu capturé en France s'inscrit clairement dans cette phénoménologie. Il ne semble pas pertinent de remettre en cause les indications portées sur l'étiquette du spécimen, et la possibilité d'une fraude n'est pas retenue. De plus, les données météorologiques de mars et avril 1884 nous apprennent que des vents de régime sud-est ont soufflé jusqu'à force 7 sur le sud de la France. Prenant en compte tous ces éléments, la CAF a décidé de placer cette espèce en catégorie B.

NOUVELLE ESPÈCE EN CATÉGORIE C**Inséparable de Fischer** *Agapornis fischeri*

Une petite population de cette espèce a été trouvée à St-Jean-Cap-Ferrat, Alpes-Maritimes, vers 1992-

1993, et le premier cas prouvé de reproduction a eu lieu en 1994 (nourrissage d'un jeune par des adultes ; Jean-Marc Tisserant & Alexis Vernier *in litt.*). Depuis, cette population s'est bien établie, avec probablement une certaine de couples répartis sur la commune d'origine et celle de Beaulieu-sur-Mer. Les effectifs peuvent fluctuer certaines années, comme en 2000 où ils étaient plus faibles. La présence d'individus d'autres espèces d'inséparables sur les mêmes sites (voir plus loin) complique l'identification de cette espèce sur le terrain, mais la quasi-totalité des couples observés au printemps 2005 montraient des variations de coloration à priori similaires à celle de *fischeri* en Afrique (hormis quelques rares individus de forme bleue sélectionnée en captivité). L'Inséparable de Fischer présentant une population établie depuis plus de dix ans, se reproduisant et se maintenant à priori sans apport régulier et soutenu de nouveaux oiseaux issus de captivité, la CAF a décidé d'inscrire cette espèce en catégorie C.

NOUVELLES ESPÈCES EN CATÉGORIE D

Albatros hurleur *Diomedea exulans*

Une capture de cette espèce près de Dieppe vers 1830 est retenue par Mayaud (1936). Ce dernier ne cite rien de plus, pas de référence, pas de spécimen consulté. Une autre mention du XIX^e siècle n'a pas retenu son attention (3 individus qui auraient été tués à Chaumont en novembre 1758). La seule référence consultable concernant cet Albatros hurleur est Degland & Gerbe (1867), qui écrivent : « un individu de l'espèce a été tué, près de Dieppe, par un douanier garde-côte qui le vendit, pour être mangé, à un cultivateur. Celui-ci, frappé par la physiologie extraordinaire de l'oiseau, lui coupa la tête et les pattes qu'il porta à M. Hardy. Nous les avons vues dans sa collection ». L'identification a été validée par le CHN sur la foi de ces auteurs. L'origine de cet oiseau ne peut être déterminée avec certitude, car l'oiseau a pu être apporté dans les eaux européennes sur un bateau (il était fréquent de maintenir captifs des oiseaux des mers du Sud lors du retour des bateaux vers l'Europe). La CAF a donc jugé plus prudent de déplacer cette espèce de la catégorie B à la catégorie D, l'origine sauvage de

cet individu, constituant la seule mention française, étant douteuse.

Vautour de Rüppell *Gyps rueppellii*

Un Vautour de Rüppell a fréquenté les sites drômois de réintroduction de Vautours fauves *Gyps fulvus* à partir du 20 septembre 2003 (site de Rémuzat) et jusqu'au printemps 2004. Cet oiseau ne portait ni bague ni jets. L'arrivée naturelle de l'espèce en Europe est établie (observations en Espagne, migrants arrivant d'Afrique à Gibraltar), et de nombreux Vautours fauves européens (dont des oiseaux français) vont hiverner en Afrique de l'Ouest, p. ex. au Sénégal, où ils côtoient des Vautours de Rüppell. On peut donc concevoir qu'un Vautour de Rüppell puisse suivre des Vautours fauves lors de leur retour vers l'Europe (Gutiérrez 2003, Forsman 2005), et par la suite arriver en France. Mais le fait que cet individu ait été capturé à la main et son comportement familier en volière ne permettent pas de lever totalement le doute sur une éventuelle origine captive, même si l'oiseau montrait un plumage intact. La CAF a donc décidé de placer cette espèce en catégorie D. Cette même année, deux Vautours de Rüppell considérés comme échappés de captivité ont été observés aux Pays-Bas, l'un d'eux ne portant ni bague ni jets.

NOUVELLES ESPÈCES EN CATÉGORIE E

Faucon de Barbarie *Falco peregrinoides*

Un mâle adulte, capturé à Bagnères-de-Luchon, Hautes-Pyrénées, en 1869 est présent dans la collection Marmottan du muséum national d'histoire naturelle à Paris (Ménégaux 1912). Noté *Falco barbarus* dans le catalogue de la collection et sous le socle du spécimen, l'étiquette associée, ajoutée ultérieurement, porte la mention *Falco peregrinus brookei*. Dans la même collection, se trouve une femelle juvénile provenant de la même commune la même année, mais qui est un Faucon pèlerin. Si l'identification du premier individu a été validée comme Faucon de Barbarie par le CHN, son origine sauvage ne peut être retenue car aucun élément probant ne vient l'étayer, notamment si l'on considère que la femelle juvénile lui était associée. La CAF a donc placé cette espèce en catégorie E.

Faucon de l'Amour *Falco amurensis*

Le 12 mai 1984, lors d'une inspection au Rocher des Aigles de Rocamadour, dans le Lot, Alain Dalmolin repère un couple de Faucons « kobez » dans une volière. Le propriétaire lui propose de les récupérer, et les oiseaux sont placés au centre de soins de Tonneins, Lot. Ils avaient été obtenus à Sète, Hérault, par le propriétaire des rapaces du Rocher, sans que les conditions d'obtention aient été précisées. Les oiseaux n'étaient pas blessés mais avaient la queue endommagée, et ils étaient incapables de voler (aptitude au vol perdue en raison d'une longue captivité selon A. Dalmolin). Les oiseaux ont été relâchés quand ils ont été capables de voler, seulement deux mois et demi plus tard, le 25 juillet 1984. Au vu de la condition des oiseaux, de leur inaptitude au vol, il s'agissait vraisemblablement d'individus ayant un long passé captif. Le *British Trust for Ornithology* a reçu le 5 septembre 1984 l'information que le mâle avait heurté une voiture à Brandsby, North Yorkshire, au Royaume-Uni. Amené dans un centre de soins, il a ensuite été relâché. Finalement, cet oiseau a été tué par un garde-chasse le 17 septembre 1984 près de Thornhill, Dumfries & Galloway, en Écosse (Grantham 2005). Une photographie du mâle mort, réidentifié comme Faucon de l'Amour, a été publiée par Grantham (2005) ; le CHN a validé son identification et la CAF considère que l'origine

captive de cet oiseau ne fait pas de doute, et a donc placé l'espèce en catégorie E. Il existe plusieurs mentions dans le Paléarctique occidental attribuées à des oiseaux d'origine sauvage, notamment en Italie (Corso & Dennis 1998), mais aussi des observations non confirmées en Israël, en Tunisie et en Lituanie, ainsi qu'une observation d'un mâle adulte en Suède en juin-juillet 2005 (Grantham 2005).

Coulicou à bec noir *Coccyzus erythrophthalmus*

Une femelle adulte a été tuée à Nissan, Hérault, le 20 juillet 1886. Les photos de ce spécimen, qui fait aujourd'hui partie de la collection Marmottan du muséum national d'histoire naturelle de Paris (Ménégaux 1912), ont permis de faire valider son identification par le CHN. Si Ménégaux écrit, 25 ans après la capture, que l'oiseau « a probablement vécu en captivité, car les rectrices sont arquées à la pointe », Mayaud (1936) ajoute que « Heim de Balsac, qui l'a examiné, considère que le plumage est en parfait état et ne laisse pas soupçonner un oiseau captif ». Le spécimen montre aujourd'hui un plumage intact (rémiges, rectrices). Il est probable que la courbure ait été due à une mauvaise contention temporaire du spécimen juste avant 1912. De plus, les rémiges comme les rectrices sont entièrement neuves, ni usées ni abîmées. Si elles avaient été courbées lors d'une détention en captivité, elles



3. Faucon de l'Amour *Falco amurensis*, mâle, Écosse, septembre 1984, (Anonyme - D.R.).
Male Amur Falcon.

seraient abîmées à leur extrémité. Par ailleurs, Jaubert rapporte la capture de deux Coulicous à bec jaune *C. americanus* dans le Var en 1849 (Paris 1907), mais aucun élément ne permet de valider cette identification, d'autant qu'un grand nombre de données rapportées par Jaubert sont maintenant considérées comme inacceptables pour la Liste des oiseaux de France. La présence de ce Coulicou à bec noir en juillet dans le sud de la France, alors que l'ensemble des données validées de coulicous en Europe sont d'automne, a incité la CAF à considérer cet oiseau comme d'origine captive. L'espèce a donc été déplacée de la catégorie D vers la catégorie E.

Inséparable masqué *Agapornis personatus*

Dès les premières années d'installation des Inséparables de Fischer à St-Jean-Cap-Ferrat, Alpes-Maritimes, les observateurs locaux signalent la présence d'oiseaux avec un masque noir sur la face. Mais il semble que ce soit en 2000 que cette espèce est devenue plus abondante, sans que l'on sache si cela correspond à un lâcher cette année-là. La première preuve de reproduction semble dater de 2002 (un nid à Beaulieu-sur-Mer et deux nids à St-Jean-Cap-Ferrat ; Alexis Vernier *in litt.*) et il y avait une dizaine de nids en 2003 (Jean-Marc Tisserand *in litt.*). Les populations d'inséparables de St-Jean-Cap-Ferrat et de Beaulieu-sur-Mer comprennent des individus appartenant à cette espèce, et des oiseaux à face plus ou moins sombre qui montrent des signes d'hybridation avec *A. fischeri*. On ne peut pas considérer que cette espèce ait établi des populations reproductrices importantes et viables, donc l'Inséparable masqué est placé en catégorie E. Un article sur la situation de ces populations d'inséparables est en cours de rédaction par la CAF.

Inséparable rosegorge *Agapornis roseicollis*

Plusieurs individus de cette espèce sont observés régulièrement dans Paris (plus d'une dizaine d'échappés de captivité dans le 5^e arr. en 2003, provenant de la ménagerie du Jardin des Plantes ; observations régulières autour du Canal Saint-Martin). Deux individus ont séjourné à l'automne 2003 à Blériot-Plage, Pas-de-Calais. Un individu

portant une bague d'élevage a été trouvé mort le 30 septembre 1995 à l'étang d'Arnel, Villeneuve-lès-Maguelone, Hérault. En mai 2005, un individu a été observé à Beaulieu-sur-Mer, Alpes-Maritimes, sortant d'une cavité propice à la nidification. Ce dernier oiseau appartenait à la sous-espèce *catumbella* du sud-ouest de l'Angola (coloration globale très vive, notamment la gorge). L'espèce a été placée en catégorie E.

Étourneau soyeux *Sturnus sericeus*

Un individu de cette espèce a été observé et photographié aux Buttes-Chaumont, Paris, du 25 au 31 mai 2002 au moins. D'autres observations ont été réalisées en Europe, comme ce groupe de 7 individus en Italie en décembre 2001 (source : www.ebnitalia.it). Cette espèce asiatique (Chine, Corée, Japon, Vietnam) est peu migratrice et largement détenue en captivité, la CAF a donc placé cette espèce en catégorie E.

EXAMEN DE DONNÉES ANCIENNES

La CAF avait annoncé (Jiguet & la CAF 2004) qu'elle engageait une vérification des données des espèces observées au plus trois fois en France à des dates antérieures à 1980, la première année prise en compte par le Comité d'Homologation National. Il s'agit notamment de retrouver d'éventuels spécimens conservés dans des muséums, et de faire le point sur les écrits anciens et les preuves matérielles actuelles attestant la validité de ces données et donc la place de ces espèces sur la Liste des oiseaux de France. Chaque fois qu'une description ou un spécimen a été repéré pour de telles données anciennes, les informations ont été confiées au CHN pour validation de l'identification, avant d'être examinées par la CAF. Un point a également été fait sur des espèces dont la capture est signalée comme douteuse par Mayaud (1936). Les premiers résultats de ces travaux sont présentés dans cet article (ci-après ou plus haut), d'autres suivront dans les prochains comptes rendus des travaux de la CAF.

Frégate magnifique *Fregata magnificens*

Deux données anciennes ont été étudiées : un mâle adulte capturé à Saumur, Maine-et-Loire, en octo-

bre 1852 et un mâle adulte trouvé mort à Aytré, Charente-Maritime, en mars 1902.

• L'oiseau de Saumur était conservé au muséum de Saumur quand Mayaud (1936) a écrit son inventaire, puisqu'il l'y a consulté. Il est toujours présent dans la collection dite « Noël Mayaud » du Château-Musée de Saumur. La biométrie relevée sur ce spécimen (culmen 108 mm, aile droite 615 mm, aile gauche 623 mm ; Thierry Printemps, comm. pers.) est très similaire à celle donnée par Mayaud (culmen 107 mm, aile droite 615 mm, aile gauche 620 mm), et lève tout doute sur le fait que le spécimen actuel est bien celui vu par Mayaud. Ce mâle présente des reflets violets, verts et pourpres sur son plumage. L'ensemble de ces éléments, illustrés de photos du spécimen, a permis au CHN de valider l'identification de cet individu comme Frégate magnifique. Cet oiseau portait un parasite, décrit alors comme espèce nouvelle *Olfersia courtillieri*. C'est en fait un synonyme junior de *Olfersia spinifera* (Leach 1817) et cette espèce de parasite n'est pas spécifique d'une espèce de frégate.

• L'oiseau de Charente-Maritime a été donné entier en 1906 au musée départemental Fleuriau, et a été monté, en très mauvais état, avec les ailes ouvertes, alors que seuls la tête et le cou montés sur écusson étaient visibles en 1923 et encore dans les séries zoologiques de Charente-Maritime quand Mayaud (1936) écrit son inventaire. Le muséum d'histoire naturelle de La Rochelle possède aujourd'hui encore une tête de frégate montée sur écusson. Il possède également une frégate montée ailes ouvertes et en très mauvais état. Toutefois, la description de l'oiseau d'Aytré signale un ventre noir, et l'oiseau actuellement monté les ailes ouvertes a le ventre blanc (femelle), et appartient à une autre espèce de frégate : *Fregata minor*. L'oiseau d'Aytré doit donc bien correspondre à l'écusson. Des données biométriques ont été prises sur cette tête (longueur du culmen 102 mm, longueur du bec des commissures à la pointe 120 mm), mais ni ces éléments ni les descriptions anciennes ne permettent de confirmer l'identification de cet oiseau comme *magnificens*. Le CHN a validé cette donnée comme *Fregata sp.*, cet individu n'est donc plus identifié au niveau spécifique. La Frégate magnifique est maintenue en caté-

gorie B avec une seule mention retenue, celle du mâle adulte capturé à Saumur en octobre 1852.

Héron mélanocéphale *Ardea melanocephala*

Cette espèce est actuellement placée en catégorie A (un individu en Camargue, Bouches-du-Rhône, le 29 novembre 1971). Deux données anciennes ont été validées par Mayaud (un abattu à Fréjus, Var, vers 1845, et un près des Stes-Maries-de-la-Mer, Bouches-du-Rhône, à la fin du XIX^e siècle). L'exemplaire tué à Fréjus est dans la collection Jouffret du muséum de Marseille : *Ardea atricollis*, Fréjus, avant 1845, d'après son étiquette (*Ardea atricollis* 1827 est un synonyme junior de *Ardea melanocephala* 1826). Des photos du spécimen ont pu être obtenues et ont permis de faire valider l'identification par le CHN. Toutefois, il faut rappeler qu'en 1936, Mayaud considérait les deux premiers oiseaux comme échappés de captivité (avant de revenir sur cette décision ; Mayaud 1965), notamment parce que le premier fait partie de la collection Jouffret qui comprend un jacana et le Damier du Cap *Daption capense* (octobre 1844 près de Hyères, Var) que la CAF a placé en catégorie E de la Liste des oiseaux de France. Jouffret habitait à Draguignan, lieu de capture de trois des quatre Calliopes sibériennes *Luscinia calliope* françaises (Jiguet & la CAF 2004). C'est un certain Jaubert qui rapporte le premier la présence de ce Héron mélanocéphale dans la collection de Jouffret. C'est ce même Jaubert qui semble à l'origine des erreurs de transcription (date notamment) pour une donnée de calliope. Il est plus prudent de considérer l'individu tué à Fréjus comme étant d'origine douteuse. Cette donnée n'étant plus valide, il reste donc deux données françaises pour cette espèce, toutes deux de Camargue.

Par ailleurs, Paris (1907) signale « un sujet dans la collection locale du Musée de Perpignan », que Mayaud ne cite pas dans son inventaire. Une publication de 1910, intitulée *Muséum d'Histoire Naturelle, Collections locales* (Imp. Catalane, Perpignan), mentionne à la page 9 : « 1 *Ardea melanocephala*, Héron à tête noire » ; mention reprise dans un inventaire non numéroté de 1922, sans précision sur l'origine. Cette espèce n'est pas citée dans l'étude de l'avifaune des Pyrénées-Orientales de Dépéret



4. Vautour oricou *Torgos tracheliotus*, Sultanat d'Oman, octobre 2005 (Marc Duquet). Lapped-faced Vulture.

(1882). Le muséum de Perpignan ne possède actuellement aucun Héron mélanocéphale, il n'est donc pas possible de confirmer cette mention.

Vautour oricou *Torgos tracheliotus*

Une capture dans la Crau, Bouches-du-Rhône, au XIX^e siècle (avant 1859) est rapportée par différents auteurs et reprise par Mayaud (1936), qui précisait que le spécimen était conservé au muséum de Marseille. Un spécimen monté en mauvais état est présent actuellement dans les collections du muséum de Marseille. Il n'y a par contre pas d'informations de date ou de lieu de capture sur le socle ou les étiquettes associés à ce spécimen, juste la mention « *égaré* ». On peut quand même penser qu'il s'agit de l'oiseau de Crau, car c'est le seul Vautour oricou conservé dans la collection locale de ce muséum, et qu'il y est signalé comme égaré. À partir de photos du spécimen, le CHN a validé l'identification, et la CAF a confirmé la place de cette espèce en catégorie B.

Foulque caronculée *Fulica cristata*

D'après les inventaires de l'avifaune de France (Mayaud 1936, Dubois *et al.* 2001), cette espèce a été capturée plusieurs fois au XIX^e siècle, entre

autres en mars 1841 sur l'étang de Berre, près de Marignane, Bouches-du-Rhône, et près de Hyères, Var. Un spécimen est présent actuellement dans les collections du muséum de Marseille (collection Soleiller, étang de Berre, rentrée au muséum en 1842). Des photos de ce spécimen ont permis au CHN de valider son identification. Un autre spécimen de cette espèce, provenant du Var, est conservé au muséum d'histoire naturelle de Bordeaux (datant à priori du XIX^e siècle). Des photos de ce spécimen confirment l'identification. La place de cette espèce en catégorie B est donc confirmée au moins par ces deux données dont il reste des preuves factuelles aujourd'hui.

Marouette de Caroline *Porzana carolina*

Un individu a été tué en Brenne à Lingé, Indre, le 3 janvier 1963. Une courte description publiée par Nicot (1964) permet à Mayaud (1965) de reprendre cette donnée. La description indique « *De la taille de Porzana porzana, le plumage plus uni que chez cette dernière. Un bandeau noir entoure le bec et descend le long du cou jusqu'à la poitrine. Le bec n'a pas de tache rouge à la base. Pour éviter toutes contestations, j'ai naturalisé cet oiseau afin de le présenter au muséum de Paris, où son identification fut confirmée* ». Le spécimen a pu

être localisé dans une collection privée et photographié (par Hervé Rocques), et son identification a été validée par le CHN. L'espèce est donc maintenue en catégorie A.

Chouette épervière *Surnia ulula*

Il existe trois mentions anciennes de cette espèce : un individu près de Colmar, Haut-Rhin, en 1803 ; trois près de Metz, Moselle, dans l'été 1834, dont un prélevé ; un en forêt de Brumath, Bas-Rhin, en 1842. Holandre (1836) relate l'observation de trois oiseaux (été 1834) dans le voisinage de Metz, avec un oiseau capturé. Muller (1999) signale la présence d'un spécimen de Chouette épervière dans les collections du musée d'histoire naturelle de Metz, provenant de Moselle. Le spécimen de Metz a été étudié et photographié par Yves Muller, son identification a été validée par le CHN. Il s'agit sans doute de l'oiseau de 1834. Grâce à Muller (2000), on apprend aussi l'existence d'un texte qui relate l'observation en automne 1799 d'une Chouette épervière près de Strasbourg et de Colmar. Le texte d'origine (Daudin 1803) décrit la chasse diurne de l'oiseau, et laisse penser que cette espèce était régulière en hiver à cette époque en Alsace (Muller 2000). Devant l'ensemble de ces éléments, l'espèce est maintenue en catégorie B.

Coulicou à bec jaune *Coccyzus americanus*

Il existe deux données relativement anciennes pour cette espèce : un individu à Ronce-les-Bains, Charente-Maritime, le 6 novembre 1924, et deux individus tués à l'embouchure de l'Orne, Calvados, le 31 octobre 1957. Un oiseau normand a été monté en spécimen, et fait partie de la collection « Roger Brun », qui est actuellement conservée au muséum d'histoire naturelle du Havre. Thierry Vincent, qui travaille dans ce muséum, a retrouvé le spécimen, l'a photographié, ce qui a permis au CHN de valider son identification. L'espèce est donc maintenue en catégorie A.

Pie-grièche masquée *Lanius nubicus*

La seule mention française (embouchure du Var, Alpes-Maritimes, 18 avril 1961 ; van Zurck 1961), n'avait jamais été validée par le CHN. C'est désormais chose faite, et l'espèce reste en catégorie A.

Locustelle fasciée *Locustella fasciolata*

Un individu de 1^{er} hiver a été trouvé mort au pied du phare du Créac'h à Ouessant, Finistère, le 26 septembre 1913. Cet oiseau a été trouvé par Ingram (1929), montré au *British Museum* où il a été comparé avec des spécimens de cette espèce rapportés de Célèbes (Sulawesi) et de l'archipel malais. L'identification a été confirmée par le CHN, et l'espèce est placée en catégorie B à ce titre. Par contre, il existe une deuxième donnée ancienne (capture à Ouessant le 17 septembre 1933), qui correspond à un spécimen de la collection de Richard Meinertzhagen, un Britannique dont la collection comportait de nombreuses fraudes d'étiquetage (concernant la provenance des spécimens ; Knox 1993). Le BOURC, équivalent britannique de la CAF, a invalidé l'ensemble des données provenant de cette collection, et la CAF invalide également la donnée de Locustelle fasciée de 1933. L'espèce est maintenue en catégorie B, mais avec la seule mention de 1913.

Paruline flamboyante *Setophaga ruticilla*

Un individu jeune ou femelle a été capturé à Ouessant, Finistère, le 11 octobre 1961 (Viellard 1962). L'oiseau a été prélevé et le spécimen est conservé au muséum national d'histoire naturelle de Paris (CG 1961-1170). Son identification a été validée par le CHN, l'espèce est maintenue en catégorie A.

Paruline des ruisseaux *Seiurus novaeboracensis*

Une femelle a été capturée sur l'île d'Ouessant, Finistère, le 17 septembre 1955 (Etchécopar 1955). L'oiseau a été prélevé et le spécimen est conservé au muséum national d'histoire naturelle de Paris (CG 1955-958). Son identification a été validée par le CHN, l'espèce est maintenue en catégorie A.

ESPÈCES CITÉES MAIS NON ADMISES

De temps en temps paraissent dans la littérature ornithologique des observations concernant des espèces qui auraient été rencontrées en France et qui, manifestement, ne peuvent pas en toute rigueur être inscrites sur la Liste des oiseaux de France, qu'elles aient été citées par confusion avec d'autres espèces ou bien sans preuve ni descrip-

tion précise. Cette liste d'espèces a été publiée par Dubois *et al.* (2001). Nous apportons ici quelques précisions sur quatre espèces.

Pétrel diabolotin *Pterodroma hasitata*

Une capture au XIX^e siècle près de Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais, spécimen conservé à l'époque au muséum de cette ville (Degland & Gerbe 1867). D'après le conservateur actuel de ce muséum, le spécimen a depuis été détruit durant les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Le texte de Degland & Gerbe (1867) signale : « *Le pétrel hasite, qu'on a quelquefois nommé le Diable, habite principalement les mers des Indes et s'égare accidentellement en Europe. Il a été observé sur les côtes de l'Angleterre et de la France. Le muséum de Boulogne-sur-Mer possède un pétrel hasite, donné jadis par un chasseur du pays, décédé depuis longtemps. M. le secrétaire de cet établissement, qui a bien voulu nous donner ce renseignement, ajoute que ce spécimen, selon toute probabilité, a été rencontré dans les environs de Boulogne, mais que, depuis, l'espèce ne s'y est plus montrée* », mais ne comporte aucun élément de description du spécimen. Mayaud (1936) n'apporte pas plus de précisions. Comme l'identification ne peut être confirmée du fait de l'absence de description et de la disparition du spécimen, cette espèce reste dans la liste des espèces citées mais non admises.

Océanite frégate *Pelagodroma marina*

Watson *et al.* (1986) font le point sur les données d'Océanite frégate dans l'Atlantique Nord, et citent deux observations dans les eaux françaises (24 et 27 août 1963) originellement rapportées par Buckley & Wurster (1970). Ces derniers citent des données d'un certain A.D. Pearson, elles-mêmes rapportées par W.R.P. Bourne qui a été contacté par le CHN en 1987 pour avoir plus d'informations sur ces observations. Pearson a aussi été contacté mais n'a pas répondu au courrier du CHN. Bourne (*in litt.*) signale qu'il a des doutes sur l'identification faite par Pearson s'il s'agit d'une première française, et que la confusion est possible avec un Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* en plumage d'hiver, espèce commune au large des côtes atlantiques françaises à ces dates. Il signale notamment que Pearson n'a

jamais fourni de description détaillée de ses observations. Pourtant, les dates d'observations correspondent bien à celles d'autres observations dans l'Atlantique Nord citées par Watson *et al.* (1986) : 13 août au Portugal, 21 données sur 46 en août au large de l'Amérique du Nord (pour les autres données : 11 en septembre, 6 en octobre). Malgré cela, la validité de ces deux seules données dans la Zone Économique Exclusive française reste douteuse, et la CAF a décidé de laisser cette espèce dans la liste des espèces citées mais non admises.

Blongios de Sturm *Ixobrychus sturmii*

Mayaud (1936) écrit que « *Ch. Bonaparte a signalé deux exemplaires tués dans les Pyrénées. D'après Dubalen, les captures de ces deux individus furent faites à un an d'intervalle, dans la vallée de la Nive... aux environs de Bayonne* ». Le muséum d'histoire naturelle de Bayonne a été contacté mais n'a pas trouvé trace de spécimen de cette espèce dans ses collections, mais quatre Blongios nains *I. minutus*. La consultation de la publication de Dubalen (1872) nous apprend que Ulysse Darracq (fondateur des collections du muséum de Bayonne) détenait les deux spécimens, et les avait envoyés en consultation à M. Gould. De plus, si un spécimen de blongios est actuellement exposé au muséum de Bordeaux, associé à une étiquette le signalant comme Blongios de Sturm provenant de France, la consultation de photos du spécimen montre qu'il s'agit d'un mâle de Blongios nain. Comme il apparaît qu'aucune mention ancienne de cette espèce ne peut être documentée aujourd'hui, et que l'espèce a été confondue avec le Blongios nain, la CAF a décidé de maintenir le Blongios de Sturm sur la liste des espèces citées mais non admises.

Bruant à sourcils jaunes *Emberiza chrysophris*

En parlant de cette espèce en Europe, Degland & Gerbe (1867) écrivent « *Tel est un individu qui se trouve au musée d'histoire naturelle de Lille... Le sujet qui se trouve au musée d'histoire naturelle de Lille a été pris, au filet, derrière la citadelle de cette ville* ». Naumann (1905) suppose les captures de France et du Luxembourg douteuses, notamment car il n'y a aucune donnée de Heligoland ou du Royaume-Uni (ce qui a changé depuis). Il suppose égale-

5. Chouette épervière
Surnia ulula, adulte,
Québec, avril 2005
(Marc Duquet).
Adult Hawk Owl.



ment que c'est le même spécimen qui était au muséum de Cologne puis de Lille où Degland l'a trouvé. Naumann rapporte en effet la présence d'un spécimen « *capturé au filet derrière la citadelle de Cologne* », conservé au muséum de cette ville en 1840, mais absent des collections en 1892. On notera que dans les écrits de Degland & Gerbe (1867), si le filet et la citadelle sont cités, le nom de la ville est absent. C'est la conjonction des deux descriptions de capture (filet, citadelle) qui fait penser à Naumann, et à la CAF, qu'il s'agit du même oiseau. Ce spécimen est toujours dans la collection « Degland » du muséum de Lille, mais en mauvais état. Il s'agit d'un mâle de 1^{re} année, et son identification a été confirmée par le CHN. Toutefois, la CAF considère que cette donnée est allemande et non française, le Bruant à sourcils jaunes reste donc sur la liste des espèces citées mais non admises.

REMERCIEMENTS

La CAF tient à remercier particulièrement plusieurs ornithologues qui ont accepté de prendre de leur temps pour visiter des collections locales, trouver des spécimens anciens et recueillir des informations pour permettre leur examen : Frank Dhermain, Christophe Hildebrand, Yves

Muller, G. Nicot, Thierry Printemps, Hervé Rocques, Marc Thibault, Jean-Marc Tisserant, Alexis Vernier. Nos remerciements vont également à Éric Pasquet, Jacques Cuisin et Anne Préviate (MNHN), Jean-Marc Coquelet (MHN Grenoble), Melle Mongellaz (Château-Musée de Saumur), Guillaume Baron (MHN La Rochelle), Muriel Larue (MHN Lille), Didier Mary (MHN Perpignan), Sylvie Pichard (Muséum de Marseille), Béate Cousino et Jean-Marie Lassalle (MHN Bayonne), Thierry Vincent (MHN Havre), Laurent Lachaud (MHN Bordeaux), Stéphane Duchateau et le GOPA. Merci également à Colin Richardson, pour les informations fournies sur les données européennes de Traquet à tête blanche, à Mark Grantham et Alain Dalmolin pour les informations fournies sur l'histoire du Faucon de l'Amour, et à Pierre-Yves Henry.

BIBLIOGRAPHIE

- AERC TAC (2003). AERC TAC's Taxonomic Recommendations. Online version: www.aerc.eu
- ANONYME (1989). Seltene Vogelarten in der Bundesrepublik Deutschland von 1977 bis 1986. *Limicola* 3(4) : 157-196.
- ANONYME (1994). European News. White-crowned Black Wheatear *Oenanthe leucopyga*. *British Birds* 87(1) : 1-15.
- BANNERMAN D. & BANNERMAN W.M. (1971). *Handbook of the Birds of Cyprus and Migrants of the Middle East*. Edinburgh.
- BROWN B.J. (1986). White-crowned Black Wheatear : new to Britain and Ireland. *British Birds* 79 : 221-227.

- BUCKLEY P.A. & WURSTER C.F. (1970). White-faced Storm Petrels *Pelagodroma marina* in the North Atlantic. *Bull. BOC* 90 : 35-38.
- CORSO A. & DENNIS P. (1998). Amur Falcons in Italy – a new Western Palearctic bird. *Birding World* 11 : 259-260.
- DAUDIN F.M. (1803). Sur une Chouette funèbre, observée près de Strasbourg et de Colmar, par SCHAUENBURG fils. *Ann. Mus. Hist. Nat. Paris* 2 : 248-249.
- DEGLAND C.D. & GERBE Z. (1867). *Ornithologie européenne ou catalogue descriptif, analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe*. 2^e édition. Baillière, Paris.
- DEMEY R. (2006). Recent reports. *Bulletin of the African Bird Club* 13(1) : 100.
- DÉPÉRET C. (1882). *Caractères de la faune ornithologique des Pyrénées-Orientales et des particularités qu'elle présente*. Imp. Latrobe, Perpignan.
- DUBALEN P.E. (1872). Catalogue critique des oiseaux observés dans les dép. des Landes, des Basses-Pyrénées et de la Gironde. *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, 3e S., VIII : 439-502.
- DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLISO G. & YÉSOU P. (2001). *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris.
- ELIAS G., COSTA H., MATIAS R., MOORE C.C. & TOMÉ R. (2005). Aves de ocorrência rara ou acidental em Portugal. Relatório do Comité Português de Raridades referente ao ano de 2003. *Anuário Ornitológico* 3 : 1-21.
- ERTÉL B. & ERTÉL M. (1972). Wüstengrasmücke *Sylvia nana* in der Camargue. *Ornithologische Mitteilungen* 24 : 271-272.
- ETCHÉCOPAR R.D. (1955). Observations à Ouessant et première capture en Europe de *Seiurus novaeboracensis*. *L'Oiseau & RFO* 25 : 313-314.
- FORSMAN D. (2005). Rüppell's Vultures in Spain. *Birding World* 18 : 435-438.
- GANTLETT S. (2000). 1999 : the Western Palearctic year. *Birding World* 13(1) : 15-32.
- GANTLETT S. (2001). 2000 : the Western Palearctic year. *Birding World* 14(1) : 16-43.
- GANTLETT S. (2002). 2001 : the Western Palearctic year. *Birding World* 15(1) : 13-34.
- GARNER M. (1999). Identification of White-winged and Velvet Scoters – males, females and immatures. *Birding World* 12 : 319-324.
- GARNER M., LEWINGTON I. & ROSENBERG G. (2004). Stejneger's Scoter in the Western Palearctic and North America. *Birding World* 17(8) : 337-347.
- GONIN J. & ZUCCA M. (2005). Afflux de Gobemouches à collier *Ficedula albicollis* dans le sud-est de la France au printemps 2004. *Ornithos* 12-2 : 94-101.
- GRANTHAM M. (2005). An Amur Falcon in France, North Yorkshire and Dumfries & Galloway – a belated first for the Western Palearctic? *Birding World* 18 : 289.
- GUTIÉRREZ R. (2003). Occurrence of Rüppell's Griffon Vulture in Europe. *Dutch Birding* 25 : 289-303.
- HOLLANDRE J.J. (1836). *Faune du département de la Moselle. Animaux vertébrés, Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons*. Libr.-Ed. Thiel, Metz.
- HOPE JONES P. & SWIFT J.J. (1959). *Phoenicurus phoenicurus samamisisicus* (Hablizl) race nouvelle pour la France. *Alauda* 28 : 232-234.
- INGRAM C. (1929). Première capture en Europe et en France de *Locustella fasciolata* (Gray). *Alauda* 6 : 292.
- JIGUET F. & LA CAF (2004). En direct de la CAF. Décisions récentes prises par la Commission de l'Avifaune Française. *Ornithos* 11-5 : 230-245.
- KNOX A.G. (1993). Richard Meinertzhagen – a case of fraud examined. *Ibis* 135 : 320-325.
- LEWINGTON I., ALSTRÖM P. & COLSTON P. (1991). *A Field Guide to the Rare Birds of Britain and Europe*. Harper Collins.
- LINDROOS T. (1997). Rariteettikomiteen hyväksymät havainnot vuodelta 1996. *Linna* 32(6) : 18-30.
- MADGE S. & BURN H. (1988). *Wildfowl. An identification guide to the ducks, geese and swans of the World*. Christopher Helm, Londres.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Paris.
- MAYAUD N. (1965). Notes d'ornithologie française, VIII. *Alauda* 33 : 131-147.
- MÉNÉGAUX A. (1911-1912). *Catalogue des oiseaux de la collection Marmottan du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris*. Bulletin de la Société Philomatique de Paris.
- MULLER Y. (1999). *Bibliographie d'ornithologie lorraine (1771-1997)*. Ciconia, numéro spécial.
- MULLER Y. (2000). *Bibliographie d'ornithologie alsacienne (1666-1998)*. Ciconia 24.
- MUZINIC J. (2002). First record of white-headed black wheatear (*Oenanthe leucopyga*) in Croatia. *Israel Journal of Zoology* 48 (3) : 247-248.
- NAUMANN J.F. (1905). *Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas*. Gera-Untermhaus, Köhler.
- NICOT G. (1964). Première capture de la *Porzana carolina* en France. *L'Oiseau & RFO* 34 : 159.
- PARIS P. (1907). *Catalogue des Oiseaux observés en France*. Baillière et Fils, Paris.
- SANGSTER G., COLLINSON J.M., HELBIG A.J., KNOX A.G. & PARKIN D.T. (2005). Taxonomic recommendations for British birds : third report. *Ibis* 147 : 821-826.
- SMIT R. & KEIZER R. (2005). White-crowned Wheatear on La Palma, Canary Islands, in January 2005. *Dutch Birding* 27(4) : 258-259.
- SORACE A. (1996). The first White-crowned Black Wheatear *Oenanthe leucopyga* in Turkey. *Sandgrouse* 18 (1) : 68.
- SULTANA J. & GAUCI C. (1982). *A New Guide to the Birds of Malta*. Malta.
- TIPPER R. & BEALE V. (2002). White-crowned Wheatear in Algarve, Portugal, in March 2001. *Dutch Birding* 24(4) : 198-201.
- VALVERDE J.A. (1978). Prima cita de la Collalba Yebelica (*Oenanthe leucopyga*) en la Peninsula Iberica. *Donana Acta Vertebrata* 5 : 109-110.
- VAN ZURK H. (1961). Pie-grièche masquée *Lanius nubicus* dans les Alpes-Maritimes. *Alauda* 29 : 145.
- VIELLIARD J. (1962). Nouvelles captures intéressantes à

Ouessant (*Setophaga ruticilla*, *Muscicapa parva*, *Emberiza pusilla*). *L'Oiseau & RFO* 32 : 74-79.

• WATSON G.E., LEE D.S. & BACKUS E.S. (1986). Status and subspecific identity of White-faced Storm-Petrels in the western North Atlantic Ocean. *American Birds* 40 : 401-408.

SUMMARY

From the CAF files : recent decisions, 2004 and 2005.

This is the 10th report of the French Avifaune Commission which presents its latest decisions concerning the French Bird List. Common Melanitta nigra and Black Scoters M. americana, as well as Velvet M. fusca and White-winged Scoters M. deglandi, are treated as distinct species. All four species are present on the French list, as an old record of White-winged Scoter of the Asian subspecies stejnegeri has recently been accepted by the Rarities Committee and added to Category B of the French list (adult male captured in the Baie de Somme on 4th December 1886, specimen conserved in the Natural History Museum in Paris. It now becomes the first Western Palearctic record). Additions to Category A of the French list are: Royal Tern Sterna maxima (Banc d'Arguin, Gironde, 9 July 2004), Semi-collared Flycatcher Ficedula semitorquata (first-summer male caught and ringed on Porquerolles island, 17 April 2004), Eastern Common Redstart (or Ehrenberg's Redstart) Phoenicurus p. samamisisicus (male caught in the Camargue, 5 April 1959), while the sole French record of Desert Warbler could not be attributed to the Asian or African species, so the pair Sylvia nana/deserti is now listed in Category A (record on 16 May 1971 in the Camargue).

Additions to Category B are White-winged Scoter M. deglandi stejnegeri and White-crowned Black Wheatear Oenanthe leucopyga (first-summer male caught in southern France on 21 April 1884, now conserved in the collections of the Yorkshire Museum). A new species added to Category C, as it held self-sustaining breeding populations for more than ten years: Fischer's Lovebird Agapornis fischeri, with c. 100 pairs breeding at Saint-Jean-Cap-Ferrat and Beaulieu-sur-Mer, Alpes Maritimes in southern France. Two further congeneric species also breed there, but having smaller population sizes and breeding for fewer years, were added to Category E: Yellow-collared A. personata and Rosy-faced Lovebirds A. roseicollis. The Red-billed Starling Sturnus sericeus, was also added to Category E, following an observation in Paris in May 2002. The adult male Amur Falcon Falco amurensis, ringed in a bird care centre in France in 1984, and later recaptured in the United Kingdom then killed in Scotland, was proven to be of captive origin so the species was added to Category E. The Rüppell's Griffon Vulture Gyps rueppellii observed from 20 September 2003 to spring 2004 at Rémuzat, Drôme, constituted the first record of this species for France but is not considered to be of doubtless wild origin, so the species is placed in Category D.

The review of many old records (with up to 3 French records only, most being anterior to the creation of the French Rarities Committee) led to many changes in the French list: Great Albatross Diomedea exulans moves from Category B to Category D (a bird captured near Dieppe in 1830); Black-billed Cuckoo

Coccyzus erythrophthalmus (female collected at Nissan, Hérault, on 20 July 1886) and Barbary Falcon Falco pelegrinoides (adult male collected at Bagnères-de-Luchon, Hautes-Pyrénées, in 1869) are considered to be of doubtful genuine origin, so they are placed now in Category E.

Further reviews of old records led to more changes. A frigatebird Fregata sp. found dead at Aytré, Charente-Maritime, in March 1902, previously considered to be a Magnificent Frigatebird F. magnificens, is now not identified to any species. A record of Black-headed Heron Ardea melanocephala from Fréjus, Var, 1845, is confirmed as being this species but considered of doubtful origin so removed from the official records (but with 2 birds recorded in the Camargue still, one at the end of the 19th century, and one on 29 November 1971). A record of Gray's Grasshopper Warbler Locustella fasciolata by Meinertzhagen at Ouessant Island, Finistère, on 17 September 1933, is now rejected so there is only one record of this species for France (one caught on Ouessant on 26 September 1913). Further old records of Lappet-faced Vulture Torgos tracheliotus, Crested Coot Fulica cristata, Sora Rail Porzana carolina, Hawk Owl Sumia ulula, Masked Shrike Lanius nubicus, American Redstart Setophaga ruticilla and Northern Waterthrush Seiurus novaeboracensis have been confirmed following the rediscovering of their specimens in museums' collections and acceptance of their identification by the FRC.

Other reports of potential new species for France were not considered sufficiently detailed to add the following species to the French list: Black-capped Petrel Pterodroma hasitata (caught near Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais, 19th century, but specimen lost during the Second World War); White-faced Storm Petrel Pelagodroma marina (two records in the north Atlantic French exclusive economic waters, originally reported by Watson, could not be definitely confirmed), Dwarf Bittern Ixobrychus sturmii (two birds reported to have been collected in two consecutive years along the same river near Bayonne, but specimens could not be found to confirm identification); Yellow-browed Bunting Emberiza chrysophris (a first-year male "caught by mist-netting near the city castle", present in the collection of the museum of Lille, was originally thought to have been caught at Lille, but a report of the same species being caught in the same conditions at Köln, Germany, a few years before, proves that this record is in fact a German one).

La Commission de l'Avifaune Française est composée de six membres (entre parenthèses l'organisme qu'il représente) : Pierre-André Crochet (CNRS), Philippe J. Dubois (CHN), Frédéric Jiguet (MNHN-CRBPO), Pierre Le Maréchal (LPO), Jean-Marc Pons (MNHN) et Pierre Yésou (ONCFS).

Commission de l'Avifaune Française
c/o Frédéric Jiguet, CRBPO
55 rue Buffon, 75005 Paris